**Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles**

 **Provence Alpes Côte d’Azur Corse**

Siège social : chez Mr Jean-Paul DARRE - 150, Avenue de Provence L’Avant-Scène, Entrée Mistral - 83600 - FREJUS

Président : **Philippe VITEL :** mobile : 06.20.41.93.85

@mail : vitel.philippe@wanadoo.fr

SIRET : 480 830 439 000 18

Assemblée des Clubs de Bowling

Le 17 février 2017 à Lyon

Présents : CNB : Babeth Plomion - Jean-Claude Buchin – Jean-Marc Deschamps –Françoise Augustin - Rodolphe Jaeger - Armand Lavrut – André Moreau

Invité : Michel Chopinaud DTN /FFBSQ

Présents : 12 Clubs représentés

L'assemblée des clubs est ouverte à 10h00 par le président du CNB Jean-Claude Buchin. Cette assemblée a pour but de rendre compte sportivement et financièrement de la saison 2018

Le président déplore le peu de clubs présents à cette assemblée, dont le nombre ne fait que décroitre d'année en année. Le décompte est rapide pour cette assemblée puisque 12 clubs à peine sont représentés sur les 420 que compte le CNB.

Un point sur les licences :

2018 : 9955 (nous devrions en avoir environ 10200 cette année)

2017 : 10554

2016 : 10735

Nous avons perdu 600 licences en 2 ans, 3600 depuis 2009 !

Il devient urgent de trouver de nouvelles idées pour attirer de nouveaux licenciés et retenir les autres.

Des membres de l'assemblée soulignent que bon nombre de Bowlers ne sont pas attirés par la compétition et n'envisagent le bowling que comme un loisir. Pour ceux là, qui privilégient les cartes de fidélité des bowlings ou ils jouent, il serait sans doute bon de pérenniser au delà de 1 an le bénéfice d'une licence loisir à moindre cout, et d'en faire une meilleure publicité auprès des centres.

Pour ceux qui s'adonnent encore à la compétition, ils sont nombreux à déplorer le manque de considération de la plupart des exploitants qui refusent toutes compétitions les après-midis de week-end....

Le système de prise de licences est aussi à revoir, les affiliations des clubs devraient être facilitées par la possibilité de les faire via internet, et non plus de manière archaïque par des envois "papier' des clubs aux ligues.

Enfin, la plus forte baisse concerne les licences jeunes... De quelle façon pourrions-nous de nouveau attirer les jeunes ? La participation du CNB de 1 € aux lignages des jeunes a été abandonnée, ce poste représentait un budget trop important et n'ayant amené aucun bénéfice sur le nombre de licences jeunes.

Un aspect aussi, soulevé par certains, est un calendrier chargé par la multiplicité des compétitions et par la même des dépenses d'engagements accrues pour des compétitions à enjeu mineur (par exemple le Challenge Triple Mixte avec des Phases : Départementale, District et Régionale... sans Finale Nationale). Le Challenge Vétéran soulève aussi quelques critiques. La question se pose de savoir si certaines Compétitions doivent être poursuivies ?

La parole est donnée au DTN Michel CHOPINAUD :

Après un rapide état des lieux, il déplore un désengagement flagrant de l'état au niveau social ou sportif et la disparition ou baisse drastique de nombreuses sources de Subventions. L’actualité s'en fait l'écho avec la crise des gilets jaunes, la mission "Patrimoine" pour la sauvegarde des monuments publics, ou la fin annoncée du CNDS et la création d'une agence nationale du sport qui a du mal à voir le jour... Il suggère qu'une partie des fonds alloués au CNDS puisse être redistribué aux Fédérations Sportives, à charge pour elles d'en faire bénéficier ses licenciés.

Il suggère par ailleurs de revoir complètement les relations avec les exploitants, de revoir aussi le développement, la communication, le management et des responsabilités nouvelles pour d'autres satisfactions, et d'innover peut-être avec la mise en place d'un fonds d'intervention pour les frais des bénévoles (de 3000 à 5000 € ?), dont le nombre ne cesse lui aussi de décroitre de manière alarmante.

Enfin, il convient d'effectuer une réorganisation du haut niveau, de trouver une conformité avec les exigences ministérielles, de retravailler sur l'encadrement et pour l'encadrement, et d'accentuer la liaison service formation et DHN.

Comptes financiers :

La parole est donnée au trésorier Rodolphe Jaeger.

Les comptes font apparaitre 986613 € de produits et 962905 € de charges, soit un résultat pour l'exercice de 23708 €.

Pour les compétitions fédérales, on note sensiblement autant d'inscriptions que l'année précédente.

Rodolphe Jaeger présente le budget prévisionnel 2019 :

Suite à la décision de la vente du siège de Grigny et son transfert à Labège (Toulouse), une somme de 55000 € est prévue pour couvrir les frais de déménagement et les indemnités de licenciements des employés de la Fédération.

Dans la présentation des comptes, il est permis de relever que les certifications de pistes dégagent un bénéfice de 90000 € (18752 € de charges pour 108811 € de recettes), alors que bon nombre de bowlings refusent de se faire homologuer en raison d'un coût excessif ! ....

Questionné à ce sujet, le président du CNB rappelle que le coût annuel d'une homologation a été uniformisé au tarif unique de 400 € + 15 € par piste, et que les visites n'ont lieu que tous les deux ans. Il n'envisage pas de baisse de ces tarifs.

Il sera proposé pour la prochaine saison une augmentation du prix de la licence à 43,50 € (augmentation de 0,50 €) (rattrapage de l'inflation des 5 années ou le prix de la licence n'avait pas augmenté)

Parmi les questions diverses, et pour répondre à une interrogation d'un bowling d'Ile de France qui s'est vu refuser l'organisation d'une compétition fédérale départementale, les bowlings à ficelles, sous réserve d'homologation, sont autorisés à organiser des compétitions départementales sous réserve qu'aucun autre bowling "classique" ne soit en mesure d'accueillir la compétition dans le département...

Il est demandé également que le site internet de la Fédération soit mis à jour plus régulièrement et que les règlements soient disponibles plus rapidement (le projet d'un nouveau site internet est toujours au point mort... Manque de volonté ?).

Fin de l’Assemblée à 16h15.

Le Secrétaire de la LR21 Bowling PACA.

Jean-Paul DARRE